

Madame, Monsieur,

En collaboration avec l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves), nous procédons à la mise en place de parents-correspondants de classe pour l'année scolaire 2026/2027.

Un partenariat étroit entre l'équipe enseignante, les familles, la direction est nécessaire à une meilleure réalisation de notre mission éducative.

Le rôle des parents-correspondants est d'établir un lien entre les professeurs et les parents de la classe. Ils représentent les parents au sein des conseils de classe. Par contre, ils n'assistent pas aux délibérations concernant leur propre enfant.

Deux parents par classe sont retenus (pas parent d'un délégué-élève).

Ces personnes doivent bien sûr être disponibles, en fin de trimestre, pour les conseils à 16h45 ou 18h00.

Le **mardi 3 novembre 2026 à 17h30** en salle des conseils, les parents-correspondants se réuniront avec la direction et l'A.P.E.L., afin d'établir un échange sur la fonction et cette mission.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

C. DESREUX,
Présidente de l'A.P.E.L.

B. CHANCEL,
Chef d'établissement

✂-----
Talon à remettre au secrétariat pour le vendredi 14 août 2026

Monsieur OU Madame,*

Parent de Niveau : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} 3^{ème}

N° de téléphone : Email :@.....

souhaite être parent-correspondant de classe.

Date : Signature,

**Rayer la mention inutile*